

ARTICLES.	Ordre.	Tarif.
F		
Fer de Suède, baguettes de, laminé, pour clous, de moins d'un demi-pouce de diamètre, pour la fabrication des clous à fers à cheval	28	20 p. c.
Fer émaillé, articles en	28	35 p. c.
Fer en feuilles, commun ou noir, douci ou poli, et enduit ou galvanisé, plus mince que le calibre vingt, tôle du Canada, et tôle en fer ou acier de pas moins de trente pouces de largeur ni d'un quart de pouce d'épaisseur	28	12½ p. c.
Fer en feuille (<i>voir</i> tôle).		
Fer en gueuse et en saumon	28	\$4 p. tonne.
Fer en maquette, massets, loupes, barres puddlées, ou sous d'autres formes moins finies que le fer en barres, et plus avancées que le fer en gueuse, à l'exception des objets en fonte	28	\$9 p. tonne.
Fer, essieux et parties d'essieux de chars, barres à essieux, ébauches d'essieux ou fer forgé pour essieux et ressorts de chars de toutes sortes et tous autres ressorts non spécifiés ailleurs, sans égard à la phase de leur fabrication	28	\$30 p. tonne mais par moins que 35 p. c.
Fer et acier forgés, ou fer forgé sous quelque forme ou à quelque phase de fabrication que ce soit, n.s.a	28	1½ c. p. lb. mais pas moins que 35 p. c.
Fer et acier de rebut, étant les déchets de fer ou d'acier qui ne sont bons qu'à être refaçonnés et qui ont déjà servi, mais ne comprenant pas les déchets et rognures qui peuvent servir comme fer ou acier sans être refaçonnés.	28	\$2 p. tonne.
Fer forgé, tubes en, filetés ou accouplés ou non, de plus de deux pouces de diamètre	28	15 p. c.
Fer, autres tubes ou tuyaux en	28	6 ⁵ / ₁₆ p. lb. et 30 p.c.
Fer galvanisé, articles en	28	35 p. c.
Fer ou acier, articles manufacturés de, qui, lors de leur importation, sont d'une classe ou espèce non manufacturée en Canada, lorsqu'ils sont importés pour servir à la construction de bâtiments ou navires en fer ou acier	28	Exempt.
Fer ou acier, balances et romaines en	28	12½ p. c.
" barres et rails de chemins de fer en, pour chemins de fer et tramways de toutes formes, percés ou non, n.s.a. . .	28	\$6 p. tonne.
Fer ou acier, branches, coulants, anneaux, chapeaux, fourchettes, bouts et douilles en, pour parapluies (<i>voir</i> cuivre, branches, etc.)		
Fer ou acier, câbles en, non autrement spécifiés	28	25 p. c.
" chaînes, de plus de neuf seizièmes de pouces de diamètre	28	5 p. c.
Fer ou acier, charnières en fer	28	1c. p. lb. et 25 p.c.
" chevrons, (<i>voir</i> poutres).		
" clous et carvelles coupés	28	1c. p. lb.
" clous et carvelles, forgés et pressés, galvanisés ou non, clous à fer à cheval, clous de maréchal et clous de fil, et tous autres clous en, forgés, n.s.a., et fers à cheval, mule ou bœuf	28	1½ c. p. lb. mais pas moins que 35 p. c.